

ORDRE DU JOUR

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL.

2 – FINANCES

Vote des subventions 2011 aux associations.

3 - TRAVAUX 2011

Délibération sollicitant l'aide financière du Conseil Général.

4 – CLSH ET CAMPS D'ADOS

Détermination de la participation des familles pour l'été 2011.

5 – LOGEMENT RUE MILLET

Résiliation du bail de Monsieur ALIANI et attribution du logement

6 - LA POSTE

Renouvellement du bail d'occupation du centre culturel par POSTE IMMO.

7 - SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX

☞ *Révision du tarif 2011 - Avenant à la convention*

☞ *Renouvellement convention de stérilisation des chats errants pour l'année 2011.*

8 – ASSOCIATION DES MAIRIES MEDITERRANEENNES DE L'ESTAMPE ET DE LA GRAVURE

Suite à l'intervention de Monsieur ISNARD André lors du précédent conseil, décision concernant l'adhésion de la commune.

9 - SAFER

Proposition de convention d'intervention foncière.

10 – COMMISSIONS ET DELEGATIONS

☞ SIVOM DU HAUT VAR

Modification des délégués

☞ COMMISSION CULTURE

Appel à volontaires et programme de l'année

11 – BIENS COMMUNAUX

Délibérations en vue de modifier les limites de propriété des parcelles sises Route de Salernes (Imm Uchane/Garage Conseil Général) et Route de Fox (ex terrain Reynoard).

12 – PROSPECTION DE GAZ DE SCHISTE

Motion contre la prospection et l'exploitation du gaz de schiste.

13 – PROPRIETE DE MONSIEUR MOATTI

Demande d'examen de la proposition de vente à la commune de la parcelle cadastrée section H n° 812 lieudit "La Plaine".

14 – PACTE CIVIL DE SOLIDARITE

Délibération approuvant la célébration d'une cérémonie en Mairie.

15 - DECISION DU MAIRE

- *Immeuble Place Bidouré : Avenant au marché de travaux VRD avec l'entreprise SNTC*
- *Assistance maîtrise d'ouvrage ferme écologique : Avenant avec la Société ATHERMIA*

16 – DOMAINE PUBLIC

Demande par Monsieur MAYHALL d'occupation du domaine public pour vente de jus d'orange pressé frais d'avril à septembre.

17 – QUESTIONS DIVERSES

- ✓ *Commune de Salernes : Révision simplifiée du PLU*
- ✓ *4L Trophy*

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 Mars 2011

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 30.

Présents :

MM. MEYERE Pierre, GAUDE Colette, CIOFI Jean-Pierre, BIGOU Jean-Claude - Adjoints.
MM. BONAN Pierre, CIOFI Martine, DAUPHIN Bernard, DAUPHIN Christine, DUTREY Bernard,
FOTTORINO Alain, GALLIGANI Marie-Pierre, HUGUES Nicolas, MARKOTIC Sonia, MENENI
Carole, PANTEL Bernard - Conseillers.

Absent excusé :

M. HUGOU Rémy	procuration à	M. CIOFI Jean-Pierre
M. LIONS Donin	procuration à	M. DAUPHIN Bernard
M. MEISSEL Claude	procuration à	Mme DAUPHIN Christine

Monsieur le Maire demande des volontaires pour assurer le secrétariat de séance, Monsieur HUGUES Nicolas se présente et est élu.

Ajout des questions suivantes à l'ordre du jour :

- **TARIFS COMMUNAUX : Cantine**

- DOMAINE PUBLIC : Demande d'occupation pour un camion pizza

ORDRE DU JOUR

1 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL

Monsieur le Maire rappelle les différents points abordés lors de la séance précédente.

Aucune observation n'ayant été faite par les membres du conseil, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2 FINANCES

Vote des subventions 2011 aux associations.

La commission des finances a préalablement travaillé à l'élaboration des propositions présentées ci-dessous :

Office de tourisme	6 000,00 €	ASA Cresson, Sault Ville	400,00 €
ANACR	380,00 €	Arrosants de Valaury	155,00 €
FNACA	440,00 €	Don du Sang	100,00 €
Comité des Fêtes	22 900,00 €	Ass Philatélique	155,00 €
Diane aupsoise	1 500,00 €	Judo	1 000,00 €
Crèche parentale	90 000,00 €	SAOL Team	600,00 €
Avenir	300,00 €	Alcool assistance	200,00 €
Club 3° âge	1 200,00 €	Créativ'Events	150,00 €
Tennis club	900,00 €	Union Depart. Sapeurs Pompiers	200,00 €
Diapason	1 500,00 €	COX 83	150,00 €
ABA	2 400,00 €	UNC	100,00 €
ESAR	1 000,00 €	Roule ma frite autour du Verdon	150,00 €
Amicale Sapeurs Pompiers	1 400,00 €	Radio Verdon	100,00 €
Ntre Dame Délivrance	500,00 €	Maison médit. Des Estampes	1 000,00 €
Pebre d'Ai	850,00 €		

Unanimité du Conseil.

3 – TRAVAUX 2011

Délibération sollicitant l'aide financière du Conseil Général pour l'opération suivante :

- › Réhabilitation immeuble Place Bidouré

Unanimité du Conseil.

4 – CLSH ET CAMPS D'ADOS

Détermination de la participation des familles pour l'été 2011.

Le dossier relatif au deuxième séjour des ados n'étant pas entièrement abouti, la présente question est

retirée de l'ordre du jour.

5 – LOGEMENT RUE MILLET

Résiliation du bail de Monsieur ALIANI et attribution du logement

Unanimité du Conseil pour résiliation du bail au 30 avril 2011 et restitution de la caution si l'appartement est en bon état.

Attribution éventuelle du logement

Report de l'attribution. Une nouvelle réunion de la Commission Action Sociale sera programmée.

6 - LA POSTE

Renouvellement du bail d'occupation du centre culturel par POSTE IMMO.

Ne pouvant libérer les locaux du Centre Culturel au 27 mars 2011 comme initialement prévu, la Poste sollicite un nouveau bail précaire couvrant la période du 28 mars 2011 au 27 juin 2011 avec possibilité de prolongation de deux fois un mois.

Le Conseil, par **17** voix POUR et **2** abstentions (*Bernard DUTREY, Colette GAUDE*), approuve la proposition de renouvellement du bail précaire jusqu'au 27 juin 2011 avec possibilité de prolongation de deux fois un mois, moyennant un loyer mensuel de 1 000 € et 200 € de charges.

7 - SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX

☞ *Révision du tarif 2011 - Avenant à la convention*

Monsieur le Maire rappelle que cette question avait été abordée au cours d'un conseil précédent et qu'il avait été décidé de demander la communication du compte rendu financier de la SPA.

Rappel des conditions de l'avenant : A compter du 1^{er} janvier 2011, le coût de la prestation fourrière animale passe à 1 € par habitant, au lieu de 0.60 € en 2010.

Après discussion, le Conseil à l'unanimité, approuve cet avenant et autorise Monsieur le Maire à le signer.

☞ *Renouvellement convention de stérilisation des chats errants pour l'année 2011.*

Monsieur le Maire rappelle que depuis l'année 2009, une action menée en partenariat avec la SPA de Flayosc, a été conduite pour lutter contre le problème de prolifération des chats errants sur le territoire de notre commune.

Il propose de renouveler cette convention pour l'année 2011. Une participation de 800 € pour l'année est demandée à la commune, ce qui représenterait une vingtaine d'animal opérée. Il semble cependant plus logique que la commune participe au prorata du nombre d'animaux stérilisés. Une demande en ce sens sera faite à la SPA.

8 – ASSOCIATION DES MAIRIES MEDITERRANEENNES DE L'ESTAMPE ET DE LA

GRAVURE

Suite à l'intervention de Monsieur ISNARD André lors du précédent conseil, décision concernant l'adhésion de la commune.

Une participation de 1000 € a été votée à l'unanimité du Conseil (confert question 2).

9 - SAFER

Proposition de convention d'intervention foncière.

Monsieur le Maire présente le projet de convention d'intervention foncière que la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural propose à la commune.

Il rappelle que la SAFER possède un droit de préemption sur toutes les ventes de fonds agricoles ou de terres à vocation agricole.

La collectivité quant à elle, a le souci de maintenir et de conforter l'agriculture sur son territoire et de conserver un prix de vente compatible avec une activité agricole.

Le coût de la prestation s'élèverait à :

Rémunération du service de la SAFER à	520.00 € HT par an
Rémunération si acquisition par la SAFER inférieure à 500 000 €	8 %
De 500 000 € à 1 000 000 €	6 %
Supérieures à 1 000 000 €	5 %

Le Conseil à l'unanimité, approuve les termes de la convention d'intervention foncière et autorise Monsieur le Maire à la signer.

10 – COMMISSIONS ET DELEGATIONS

☞ SIVOM DU HAUT VAR

Modification des délégués

A l'unanimité, le Conseil modifie la composition des délégués comme suit :

Titulaire : Monsieur FAURE Antoine

Suppléant : Monsieur CIOFI Jean-Pierre

Titulaire : Monsieur DUTREY Bernard

Suppléant : Monsieur HUGOU Rémy

☞ COMMISSION CULTURE

Appel à volontaires et programme de l'année

Cette question sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion de travail du Conseil Municipal.

11 – BIENS COMMUNAUX

Délibérations en vue de modifier les limites de propriété des parcelles sises Route de Salernes (Imm Uchane/Garage Conseil Général) et Route de Fox (ex terrain Reynoard).

☞ RD 60 Aménagement routier – Cession de terrain

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un accès piéton sur la route de Fox jusqu'au camping International par le Département du Var, il y a lieu de céder une bande de 35 m² de terrain sur la

parcelle cadastrée section G n° 1411.

Unanimité du Conseil.

☞ *Désaffectation et déclassement du domaine communal d'une bande de terrain située entre le supermarché et les parcelles cadastrées section D n° 10, 11 et 658 et échange de terrains entre la Commune et le Département du Var*

Le Département du Var souhaiterait restructurer le centre d'exploitation du Quartier Uchane, ce qui nécessite une procédure de désaffectation et de déclassement ainsi qu'un échange de terrains avec la commune, de la manière suivante :

Département du var à la commune :	Domaine public	62 m ²
	D n° 658	124 m ²

Commune au département du var :	Domaine public	276 m ²
	D n° 10	6 m ²

Le Conseil unanime, approuve les procédures de désaffectation et de déclassement ainsi que l'échange de terrains et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir.

12 - PROSPECTION DE GAZ DE SCHISTE

Motion contre la prospection et l'exploitation du gaz de schiste.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Exprime sa plus grande inquiétude à l'évocation du projet de prospection du gaz de schiste sur le territoire varois.

Sans aucune information, sans aucune consultation, le gouvernement français a offert, à des sociétés nationales et étrangères le droit d'explorer le sous-sol français à la recherche de gaz et de pétrole de schiste.

La technique pour ramener le gaz à la surface est nouvelle, délicate et surtout, désastreuse sur le plan environnemental. La «fracturation hydraulique horizontale», consiste à provoquer des failles à l'aide d'un liquide envoyé à très forte pression, pour libérer le gaz et le pétrole pris dans la roche compacte, à environ 2000 mètres de profondeur. Trois «ingrédients» sont nécessaires pour créer ces mini séismes : des quantités phénoménales d'eau des produits chimiques (plus de 500) pour attaquer la roche, et des microbilles pour maintenir ouvertes les failles.

Aux Etats-Unis et au Quebec, le bilan de l'extraction de ces énergies fossiles est catastrophique : pollution massive des nappes phréatiques et de l'air, destruction des paysages et de milieux naturels, etc. Leur exploitation, en France, conduirait inéluctablement aux mêmes dégâts ainsi qu'à des émissions accrues de gaz à effet de serre, alors même que notre pays s'est engagé à les diviser par quatre.

Les autorisations de prospection sur plus de 10% du territoire ont été accordées sans débat sur les besoins énergétiques à moyen et long terme, sans discussion sur la nécessité de lutter contre le gaspillage, rechercher une meilleure efficacité énergétique et les alternatives renouvelables.

C'est au tour du département du Var d'être touché par ce projet : une demande de permis d'exploration, repris sous "1585 Brignoles" a été déposée par la société pétrolière texane Schuepbach Energy LLC pour un site de 6.781 km², soit la presque totalité de notre département – non concernées la bande côtière et la plaine des Maures – à laquelle s'ajoutent les bordures de départements limitrophes.

Pour toutes ces raisons, nous demandons :

- **l'interdiction de l'exploration et de l'exploitation d'hydrocarbure de roches mère sur le territoire.**
- **L'annulation des autorisations existantes.**
- **L'organisation d'un débat national sur l'avenir énergétique de notre société.**

13 – PROPRIETE DE MONSIEUR MOATTI

Demande d'examen de la proposition de vente à la commune de la parcelle cadastrée section H n° 812 lieudit "La Plaine", d'une superficie de 5 000 m².

A discussion, le Conseil à l'unanimité, émet un avis défavorable quant à l'achat de cette parcelle.

14 - PACTE CIVIL DE SOLIDARITE

Délibération approuvant la célébration d'une cérémonie en Mairie.

Monsieur le Maire rappelle que le Pacte Civil de Solidarité est un contrat conclu par deux personnes physiques majeures pour organiser leur vie commune.

Considérant que l'enregistrement du PACS, qui, aux termes de la loi, se fait au greffe du tribunal d'instance, n'est entouré d'aucun cérémonial et que des aupsois souhaitent une reconnaissance solennelle de leur engagement par une cérémonie publique en mairie présidée par un élu,

Monsieur le Maire propose l'organisant d'une cérémonie de confirmation de l'engagement des couples qui en font la demande.

Le Conseil, par **16** voix POUR et **3** abstentions (*Jean-Pierre CIOFI, Martine CIOFI, Marie-Pierre GALLIGANI*) approuve la création d'une cérémonie de PACS en Mairie, présidée par un élu, pour célébrer l'engagement pris au Tribunal d'Instance.

15 - DECISION DU MAIRE

- *Immeuble Place Bidouré : Avenant au marché de travaux VRD avec l'entreprise SNTC*

16 - DOMAINE PUBLIC

- ☞ *Demande par Monsieur MAYHALL d'occupation du domaine public pour vente de jus d'orange pressé frais d'avril à septembre.*

Avis défavorable du Conseil par 18 voix et 1 voix POUR (*Jean-Pierre CIOFI*).

- ☞ *Camion pizza : Demande d'emplacement du 1^{er} novembre à 31mars*

A l'unanimité, avis défavorable du Conseil.

17 - TARIFS COMMUNAUX

Proposition :	☞ Cantine	Adultes extérieurs à la collectivité	6.00 € le repas
		Elèves d'autres établissements scolaires	2.92 € le repas

Unanimité du Conseil.

18 - QUESTIONS DIVERSES

☞ *Commune de Salernes : Révision simplifiée du PLU concernant la déchetterie intercommunale.*

☞ *Rallye 4L Trophy*

La séance est levée à 22 h 30.

Le Secrétaire,

Le Maire,

Nicolas HUGUES

Antoine FAURE